

FRANCE VÉTÉRINAIRE INTERNATIONALE : L'EXPERTISE DE LA PROFESSION AU SERVICE DE LA « BONNE GOUVERNANCE SANITAIRE » INTERNATIONALE, NOTAMMENT DANS LES PAYS DU SUD

*FRANCE VÉTÉRINAIRE INTERNATIONALE : PROFESSIONAL EXPERTISE TO
PROMOTE INTERNATIONAL "GOOD HEALTH GOVERNANCE",
PARTICULARLY IN DEVELOPING COUNTRIES*

*Par Olivier FAUGERE⁽¹⁾
(Communication présentée le 20 juin 2013)*

RÉSUMÉ

France Vétérinaire Internationale (FVI) est chargé de fédérer, coordonner et promouvoir l'expertise vétérinaire française à l'international. Organisation à but non lucratif, c'est une structure opérationnelle de coordination et de management d'un réseau dynamique unissant 17 membres partenaires publics et privés aux domaines d'expertise multiples et complémentaires. FVI regroupe des institutions publiques (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Ministère des Affaires Étrangères, Écoles Nationales Vétérinaires, École Nationale des Services Vétérinaires, Institut national de formation des personnel du Ministère de l'Agriculture, Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, Association française des directeurs et cadres des laboratoires vétérinaires publics d'analyses) et des organisations privées (l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, la Coopération Vétérinaire Privée Française à l'International qui regroupe la plupart des praticiens, l'Institut de l'Élevage et le Syndicat de l'industrie du médicament vétérinaire et réactif). FVI dispose ainsi d'une large gamme d'expertises pour des missions en lien avec la sécurité sanitaire des aliments, la santé et la protection animale, les techniques de diagnostic de laboratoire, la formation et la recherche vétérinaire, l'appui aux administrations vétérinaires, l'audit et l'évaluation. FVI gère, le cas échéant en consortium, des programmes internationaux (pour la FAO ou l'OIE par exemple) et européens (programmes de jumelages et d'assistance technique), pour lesquels il organise des séminaires de formation, des visites d'étude et mobilise des vétérinaires pour des missions d'expertise. FVI intervient ainsi notamment dans les Pays du Sud : séminaires sur la sécurité sanitaire des aliments en Afrique, appui au « Réseau des Laboratoires vétérinaires d'Afrique de l'Ouest et du Centre », Jumelage en faveur du « Centre National de Veille Zoo-sanitaire » tunisien, etc.

Mots clefs : expertise vétérinaire, coopération internationale, gouvernance sanitaire.

(1) Directeur de « France Vétérinaire Internationale », 1 avenue Bourgelat, 69 280 Marcy l'Étoile, olivier.faugere@fvi-atf.org.

SUMMARY

France Vétérinaire International (FVI) is responsible for uniting, coordinating and promoting French veterinary expertise worldwide. FVI is a non-profit organisation involved in the coordination and management of a dynamic network including 17 French public and private partners with multiple and complementary areas of expertise. The members are public institutions (Ministry of Agriculture, Foods and Forestry, Ministry of Foreign Affairs, National Veterinary Colleges, National School of Veterinary Services, National Training Institute for Ministry of Agriculture personnel, Agricultural Research Centre for International Development, French Food Environment and Labor Safety Agency, French Association for Managers and Executives of Public Veterinary Laboratories), and private organizations (Agronomists and Veterinarians Without Borders, the French Private Group for International Veterinary Cooperation to which most practitioners are affiliated, the Livestock Institute, and the Industry of Veterinary Drug and Reagent Union). FVI has therefore access to a wide range of expertise for activities related to food safety, animal health, animal welfare, laboratories diagnostics, veterinary training and research, support to veterinary administrations, audit and assessment. FVI manages, as a consortium where applicable, international programs (e.g. for FAO or OIE) and European programs (twinning, technical assistance), for which it organizes training seminars and study visits, and recruits veterinarians for expert missions. FVI focuses particularly on developing countries, providing seminars on food safety in Africa, support for "Veterinary Laboratory Network in West and Central Africa", twinning in favor of Tunisian "National Centre for Animal Health Watchfulness", etc.

Key words: *veterinary expertise, international cooperation, health governance.*

Site : www.fvi-atf.org

ACRONYMES

ADECIA : agence pour le développement de la coopération internationale dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux
ADILVA : association des directeurs et cadres des laboratoires vétérinaires publics d'analyses
AFD : agence française de développement
AFNOR : association française de normalisation
ANSES : agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
AVSF : agronomes et vétérinaires sans frontières
ATF : assistance technique France
CEMAFROID : centre d'expertise de la chaîne du froid
CIRAD : centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
COLEACP : Comité de liaison Europe-ACP
CVPFI : coopération vétérinaire privée française à l'international
EISMV : école inter-Etats des sciences et médecine vétérinaires
ENSV : école nationale des services vétérinaires
ENV : école nationale vétérinaire

ETP : équivalent temps plein
FAO : organisation pour l'agriculture et l'alimentation
FVI : France vétérinaire internationale
GIP : groupement d'intérêt public
IDELE : institut de l'élevage
IFREMER : institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
INFOMA : institut national de formation des personnels du ministère de l'agriculture
INRH : institut national de la recherche halieutique
MAAF : ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
MAE : ministère des affaires étrangères
OIE : organisation mondiale pour la santé animale
ONSSA : office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires
PSI : plan stratégique international du MAAF
REMESA : réseau méditerranéen de santé animale
RESOLAB : réseau des laboratoires vétérinaires d'Afrique de l'ouest et du centre
SIMV : syndicat de l'industrie du médicament vétérinaire et réactif

« France Vétérinaire International », FVI, est né en 2002 de deux constats :

- **Les besoins et les attentes de coopération internationale sont croissants en matière de santé publique vétérinaire.** Dans un monde de plus en plus globalisé, l'organisation mondiale de la santé animale (OIE) notamment, exprimait deux objectifs prioritaires : l'amélioration de la régulation internationale de la gouvernance sanitaire vétérinaire (« One health, une seule santé ») et le renforcement des services vétérinaires nationaux (systèmes de santé animale = bien public mondial). Le retentissement international de la crise de l'influenza aviaire H5N1 en 2006-2007 allait servir ces objectifs ;
- **L'expertise vétérinaire française, bénéficie d'une reconnaissance internationale, mais sa présence à l'international**

n'en est pas suffisamment le reflet. Le « modèle sanitaire français » méritait, tant au sein des frontières de l'union européenne qu'au-delà, une promotion plus efficiente, dans un contexte de concurrence internationale très forte sur ce qui devenait un « marché de la coopération ». Le choix effectué en France à la fin du 20^e siècle d'affecter l'essentiel des crédits de coopération technique à des organismes multilatéraux ne servait pas la visibilité de l'expertise française. Un besoin d'alliance et de coordination de l'expertise de l'ensemble des organisations françaises actives en matière vétérinaire apparaissait nécessaire pour constituer un réseau professionnel à large spectre de compétence, au service d'une mission de coopération internationale, et capable de mobiliser les financements des bailleurs de fonds internationaux.

UN REGROUPEMENT DE COMPÉTENCES ...

Quelques membres fondateurs se sont donc associés, sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) chargé de fédérer, coordonner et promouvoir l'expertise vétérinaire française à l'international, auquel se sont adjoints progressivement la plupart des acteurs publics ou privés porteurs de compétences vétérinaires en France.

FVI, organisation à but non lucratif, est aujourd'hui une structure opérationnelle de coordination et de management d'un réseau dynamique de 17 membres partenaires publics et privés, aux domaines d'expertise multiples et complémentaires :

- **Institutions publiques** : Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), Ministère des Affaires Étrangères (MAE), Écoles Nationales Vétérinaires (ENV), École Nationale des Services Vétérinaires (ENSV), Institut national de formation des personnels du Ministère de l'Agriculture (INFOMA), Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) ;
- **Organisations privées** : l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), l'association des directeurs et cadres des laboratoires vétérinaires publics d'analyses (ADILVA), l'association de Coopération Vétérinaire Privée Française à l'International (CVPMI) qui regroupe le Conseil Supérieur de l'ordre vétérinaire et la plupart des organisations professionnelles de praticiens, l'Institut de l'Élevage (IDELE) et le Syndicat de l'industrie du médicament vétérinaire et réactif (SIMV).

FVI dispose ainsi d'une très large gamme d'expertises pour des missions en lien avec la sécurité sanitaire des aliments, la santé et la protection animale, les techniques de diagnostic de laboratoire, la formation et la recherche vétérinaire, l'appui aux administrations vétérinaires, l'audit et l'évaluation.

FVI est doté d'une personnalité juridique publique indépendante. Sa gestion est garantie par ses instances de décision (Assemblée Générale et Conseil d'Administration), par le recours à un agent comptable public et par une supervision effectuée par un commissaire du gouvernement et un contrôleur d'État.

... POUR PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE SANITAIRE AU TRAVERS DE L'EXPERTISE ET DE LA FORMATION

Petite structure opérationnelle de huit personnes (5,5 équivalent temps plein cadres, 2,6 ETP assistantes), FVI fonde sa stratégie de promotion de la bonne gouvernance sanitaire internationale sur la mobilisation d'expertise de courte durée et sur l'accueil d'auditeurs en formation, notamment issus des pays du Sud.

Pour son volet « **mobilisation d'expertise** » FVI assure une veille internationale des opportunités de coopération et appuie sa réac-

tivité sur un réseau de correspondants au sein des organisations membres. Les correspondants sont chargés de relayer l'information dans leur organisation et de recueillir les candidatures des experts dont les compétences correspondent au cahier des charges de l'expertise. FVI assure l'ingénierie de projets pour formuler des offres non seulement dans le cadre d'appels internationaux, émanant pour la plupart de la Commission Européenne, mais aussi pour répondre à des besoins spécifiques de l'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), l'OIE, ou l'Agence française de Développement (AFD). FVI agit le plus souvent dans le cadre d'un consortium international constitué avec des opérateurs publics ou privés français ou d'autres États membres élaboré pour la circonstance d'un appel d'offres afin de répondre au plus près du cahier des charges par l'alliance de compétences issues de plusieurs cercles d'expertise.

Chaque organisation membre de FVI peut, bien entendu, conduire des actions de coopération hors du cadre de FVI, notamment pour celles d'entre elles dont c'est la vocation comme le CIRAD ou AVSF. La valeur ajoutée de FVI provient de sa capacité à réunir, dans le cadre de projets complexes, des compétences complémentaires issues des milieux de la formation, de la recherche et de l'administration ou encore de la pratique vétérinaire. Pour certaines institutions, qui ne peuvent le faire par elle-même en raison de leur taille modeste ou en raison de leur statut, FVI apporte également son savoir-faire en matière de « portage » de l'expertise : ingénierie de projet, contractualisation avec le bailleur de fonds, mise en route et indemnisation des experts, ...

Les experts sont mobilisés pour des missions de courte durée (de quelques jours à trois semaines consécutives par expert, une à trois fois dans l'année) compatibles avec leur activité principale. La langue de travail est fréquemment l'anglais. 80 experts ont ainsi été mobilisés en 2012 pour un total de près de 750 journées d'expertise.

Son volet « **accueil d'auditeurs en formation** » est essentiellement orienté dans le domaine de la production et de la santé animale en régions chaudes, et dans celui du management de la santé publique vétérinaire. Il est assuré, d'une part en recherchant et canalisant des bourses d'étude vers des établissements d'enseignements supérieurs membres de FVI, d'autre part en prenant un rôle actif dans une équipe mixte de formation en partenariat avec le CIRAD.

L'un des cadres de FVI est responsable de cette équipe, constituée également de cinq agents du CIRAD, dédiée à la formation en production et santé animale en régions chaudes et à l'accueil d'étudiants (formations diplômantes) et stagiaires (formation continue), en ayant recours à l'expertise de tous les membres de FVI pour réaliser l'ingénierie de formation. Cette activité a permis de former en 2012 une soixantaine de cadres – vétérinaires et agronomes - grâce à quatre Masters et un certificat d'études spécialisé.

UNE ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE SUR DES PROJETS VARIÉS

L'activité opérationnelle de mobilisation d'expertise sur projets de coopération a été réellement lancée à partir de 2007 et s'est progressivement développée, grâce à une notoriété qui se renforçait tant auprès des opérateurs partenaires qu'auprès des bailleurs.

Elle s'est déployée dans diverses régions du monde, en cohérence avec le Plan Stratégique International (PSI) du MAAF qui cible les enjeux de diplomatie agricole de la France et vise à renforcer la synergie des différents opérateurs et partenaires de ce ministère. Deux pôles principaux apparaissent : les États membres et les pays du voisinage de l'Union européenne d'une part, les pays du Sud d'autre part. Hors de l'UE, même si un nombre croissant d'opérations sont conduites en Asie, le continent africain est encore le principal terrain d'intervention de l'expertise française mobilisée par FVI. Quelques exemples illustreront les thématiques de travail les plus classiques :

Un appui au Réseau Méditerranéen de Santé Animale (REMESA) pour l'organisation de la réunion à Montpellier en novembre 2012, sous co-présidence franco-marocaine, à laquelle participaient les responsables des services vétérinaires des pays du pourtour méditerranéen (Algérie, Egypte, Espagne, France, Italie, Lybie, Maroc, Mauritanie, Portugal et Tunisie) afin de partager informations, outils et méthodes de travail.

Des missions d'appui ponctuelles dans le cadre d'un partenariat entre autorités sanitaires vétérinaires Françaises et Marocaines. Sur co-financements du Maroc et de la France (MAAF, MAE), l'Office National de la Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA) du Maroc a ainsi recours régulièrement depuis 2009 à des missions d'appui pour l'organisation de ses activités de réglementation et de contrôle : base de données réglementaire, certification de véhicules frigorifiques, lutte contre la rage, organisation des laboratoires de référence, etc. Experts du MAAF, de l'ANSES, de l'INFOMA et d'opérateurs privés français (CEMAFROID) sont ainsi mobilisés régulièrement, tandis que des visites d'étude et de formation sont organisées pour des experts marocains.

Un groupe d'experts aux compétences complémentaires mobilisé pour un projet d'appui sectoriel de courte durée en Tunisie. Sur financement de la FAO, un appui a été apporté en 2012 par un groupe d'experts représentant une gamme étendue de métiers (Formation-Ecoles vétérinaires, Recherche-CIRAD, Gestion des risques-MAAF) afin d'améliorer la prise en compte de la biosécurité dans les élevages de volailles et les capacités d'organisation des services officiels pour la gestion de foyers éventuels d'influenza aviaire en Tunisie.

Une mission d'accompagnement technique de long terme au « Réseau des Laboratoires vétérinaires d'Afrique de l'Ouest et du Centre » (RESOLAB). Sur financement de la FAO, des cadres de laboratoires d'analyse vétérinaires départementaux français, adhérents à l'ADILVA, participent régulièrement

depuis 2011 (une dizaine de missions par an) à un programme de mise en œuvre d'une démarche qualité dans ces laboratoires.

Une coopération soutenue pour la création d'un parcours de formation spécialisé par l'École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar. De 2009 à 2011, grâce à un co-financement du MAE et de l'OIE, cette école a reçu l'appui de l'ENSV et de plusieurs enseignants français pour la création d'un master de formation des vétérinaires officiels, ainsi que de modules de formation continue, destinés aux cadres des services vétérinaires de différents pays d'Afrique subsaharienne. Cette action lui a permis d'acquérir le statut de centre collaborateur de l'OIE pour la formation des vétérinaires officiels.

Un consortium européen pour un projet d'appui aux pays Afrique-Caraïbes-Pacifique pour renforcer leur système de sécurité sanitaire des aliments. Le projet EDES, conduit par le COLEACP (Comité de liaison Europe-ACP) sur financement européen a pour objectif de contribuer à la pérennisation des flux de produits alimentaires d'origine animale et végétale. Ceci se fait par le biais de l'appui aux organisations de petits producteurs actives au sein des filières d'exportation pour renforcer leur capacité à produire des aliments sûrs destinés aux consommateurs locaux, régionaux et internationaux.

Des jumelages institutionnels avec la Tunisie et le Maroc pour améliorer la performance d'un service public. Sur financement européen FVI coordonne la mise en œuvre d'un appui au « Centre National de Veille Zoo-sanitaire » de Tunis (CNVZ). L'expertise d'agents du CIRAD, de l'ANSES, du MAAF, est mobilisée aux côtés de celle d'agents des autorités italiennes (Istituto Zooprofilattico Sperimentale del Abruzzo e del Molise « G. Caporale ») et espagnoles (ministère de l'agriculture) au travers de plus de 80 missions de courte durée en 2012 et 2013. Un financement de même nature est également mis en œuvre par FVI pour coordonner l'organisation d'une cinquantaine de missions d'appui au cours de l'année 2013 au bénéfice de l'Institut National de la Recherche Halieutique du Maroc (INRH) et de ses laboratoires, auxquels participent les experts de l'ADILVA, de l'IFREMER et de l'AFNOR.

UNE FORTE CROISSANCE, ET QUELQUES DÉFIS A RELEVÉ

En 2007, lorsque l'activité opérationnelle a commencé à se développer; la mobilisation de l'expertise représentait 37 hommes-jour. Elle n'a cessé de croître depuis pour passer à 454 hommes-jour en 2010 et 747 hommes-jour en 2012 partagés entre 80 experts.

Cette progression d'activité se traduit par la croissance des ressources contractuelles (50 k€ en 2007, 270 k€ en 2010, 920 k€ en 2012) et une très forte capacité à mobiliser des fonds multilatéraux (la part multilatérale – UE, FAO, OIE - des ressources contractuelles était de 87% en 2012). La participation des

membres au fonctionnement de FVI, outre la mise à disposition de personnel et de locaux par le MAAF (estimée à environ 600 k€), est représentée par leur cotisation annuelle pour un montant total de 29 k€ en 2012.

- La notoriété croissante de FVI tant auprès de ses partenaires, qu'auprès des bailleurs de fonds internationaux, laisse espérer une poursuite de la croissance de son activité de mobilisation d'expertise à large spectre, qui répond manifestement à un besoin concret pour couvrir la palette de compétences nécessaires à l'action collective en matière de santé publique vétérinaire. Toutefois, dans ce cadre, il sera nécessaire de porter une attention particulière à :
 - la nécessité d'élargir, renouveler et conforter le vivier d'experts mobilisables, dans un contexte de forte tension sur leur disponibilité pour effectuer des missions à l'international, parfois jugées concurrentielles de leur activité principale. Dans cet esprit, FVI propose chaque année une formation aux missions de courte durée à l'international, afin de préparer les candidats au contexte particulier d'une intervention en milieu culturel et technique très différent de celui des experts mobilisés ;
 - la sensibilisation des structures à l'apport que représente pour leurs agents la confrontation des savoir-faire à des situations nouvelles et le tissage de réseaux d'échanges avec les partenaires d'autres pays. La quasi-généralisation de l'anglais comme langue de travail constitue également un frein à la mobilisation des experts ;
 - à une demande encore très faible en direction du savoir-faire des praticiens vétérinaires qui représentent un important vivier d'expertise et qui pourraient apporter leurs compétences,

notamment dans la constitution d'organisations professionnelles vétérinaires encore très balbutiantes ou inexistantes dans la plupart des pays du Sud ;

- au renforcement des synergies au sein du groupe informel « Assistance Technique France - ATF », constitué fin 2011 avec d'autres opérateurs-métiers français, ayant une activité de même nature que celle de FVI, mais dans des domaines professionnels différents comme par exemple la justice, la police, l'administration des finances. L'objectif est de mettre en place des pratiques communes (rémunération et gestion de la sécurité des experts), la mutualisation de certains moyens (marchés publics de voyage et d'assurance) et des partenariats dans l'exécution de projets complexes. Les alliances sont particulièrement pertinentes avec le GIP ADECIA, opérateur dont le MAAF est également membre, et spécialisé dans les autres problématiques du secteur agricole que celles de santé publique vétérinaire, et donc très complémentaire de FVI.

CONCLUSION

La dimension transfrontalière des enjeux sanitaires oblige désormais à assurer la maîtrise de la gouvernance sanitaire à l'échelon international. Emanation des principales organisations françaises intervenant dans le domaine de la santé publique vétérinaire, FVI concourt, dans ce contexte, à la promotion d'un modèle de gouvernance sanitaire caractérisé par l'implication conjointe des acteurs publics et privés, et prend une part active à la mise en œuvre du « Plan Stratégique International – PSI » du ministère chargé de l'agriculture.

